

Le RESEAU *é*quilibre



Le Réseau Equilibre a été créé en 2004 par Carole Couvert. Son idée était la suivante : créer un laboratoire d'idées sur deux champs étroitement liés : L'Egalité Professionnelle et la Conciliation des Temps de Vie. Carole Couvert et son Réseau Equilibre, grâce à leurs travaux ont fait que notre Confédération est maintenant incontournable sur ce sujet.

En décembre 2006 Carole Couvert est devenue à l'issue du congrès Confédéral Secrétaire Nationale en charge du pôle Cohésion Interne.

Elle a passé le « flambeau » à Marie-Line Brugidou devenue Déléguée Nationale au pôle emploi-formation. Marie-Line Brugidou anime le Réseau Equilibre depuis cette date.



Le Réseau Equilibre aujourd'hui compte une cinquantaine de membres qui réfléchissent et travaillent ensemble pour créer des outils opérationnels à destination des militants sur l'égalité professionnelle et la conciliation des temps de vie. Des formations sur le contexte réglementaire et sur la position de la CFE-CGC sur ces sujets sont

organisées en Région et en Entreprise. Des outils (présentations, CD Roms, plaquettes) sont mis à la disposition de tous les DSC, DS et élu (es) CFE-CGC qui souhaitent travailler sur ce sujet. Le site intranet CFE-CGC est le premier outil que l'on peut utiliser facilement il est mis régulièrement à jour.

Les axes principaux de travail du Réseau Equilibre sont :

- ***l'Égalité Salariale*** : C'est la clé d'une véritable égalité professionnelle entre les femmes et les hommes d'une même entreprise,
- ***la fin du plafond de Verre*** : On entend par plafond de verre la difficulté qu'ont les femmes à accéder aux fonctions supérieures d'encadrement,
- ***une meilleure conciliation des temps de vie*** :
 - o la CFE-CGC a été la 1^{ère} organisation syndicale à demander et obtenir la création d'un congé paternité (2001). Aujourd'hui elle incite ses militants à négocier avec les DRH et/ou les directions afin que ce congé paternité soit rémunéré en totalité,
 - o la mise en place de services de proximité pour les hommes et les femmes (crèches d'entreprises , réseaux de nourrices, conciergerie, chèques vacances, chèques déjeuners etc....) ,
 - o la neutralité de tous les congés parentaux sur la carrière des hommes et des femmes,
 - o la reconnaissance du temps partiel à sa juste valeur (non pénalisation en matière de salaire et de promotion des salarié (es) qui le choisissent,
- ***la lutte contre les stéréotypes*** : Le frein majeur de la réussite de l'égalité professionnelle et de la conciliation des temps de vie sont : « les mentalités ». Le Réseau Equilibre se bat pour que les stéréotypes caricaturaux qui débutent dès la petite enfance et perdurent jusqu'à l'âge de la retraite disparaissent.
- ***la valorisation de l'égalité professionnelle dans les entreprises*** : La mise en place de véritables politiques d'égalité professionnelles sera demain un puissant facteur de fidélisation et de conquête de nouveaux salariés. En permettant aux salariés de concilier plus facilement vie professionnelle et vie privée, les

entreprises obtiennent un retour sur investissement immédiat avec moins d'absentéisme, de stress, un meilleur climat social et ainsi une productivité accrue.

Tous les ingrédients sont aujourd'hui réunis pour faire de l'égalité professionnelle une réalité dans les entreprises sous réserve qu'il y ait un véritable engagement des directions et une volonté clairement affichée de faire bouger les choses.

Il appartient aussi à nos militant de demander l'ouverture de négociations sur l'égalité professionnelle dans toutes les branches et dans les entreprises de plus de 50 salariés.

Pour la CFE-CGC le sujet de l'égalité professionnelle et de la conciliation des temps de vie est un axe majeur qu'il faut continuer à développer. Ce dossier c'est aussi l'occasion de mettre en place de véritables contrats gagnant-gagnant entre les salariés et leurs entreprises.

Si vous êtes prêt (e) à consacrer du temps à l'égalité professionnelle et que vous avez envie de vous investir n'hésitez pas à contacter :

Marie-Line BRUGIOU brugidou@cfecgc.fr

Le Réseau Equilibre fonctionne sur la base de quatre réunions annuelles. Il s'agit de mettre en commun notre énergie, nos expériences et nos idées afin d'être les plus créatifs possibles pour ensuite être force de propositions dans les différents lieux de négociation.

Faites nous connaître vos expériences, vos questions ou les freins auxquels vous vous heurtez régulièrement.

Dans le même esprit, merci de nous transmettre également vos différents accords de branche et d'entreprise sur l'égalité professionnelle afin de les mettre sur intranet à la disposition de tous.

Nous comptons sur chacune et chacun d'entre vous pour construire ensemble les base d'une égalité professionnelle réelle et durable. Merci.